

## **Sanofi-aventis double sa capacité de production de seringues et diversifie sa production de vaccins sur le site du Trait**

*- Le Groupe poursuit ses investissements dans l'outil industriel français -*

**Paris, France – Le 11 décembre 2009** – Sanofi-aventis (EURONEXT : SAN et NYSE : SNY) a inauguré aujourd'hui de nouvelles unités de production sur le site du Trait lors d'une cérémonie en présence de Jean-Marie Aline, Maire du Trait, Christophe Bouillon, Député de Seine-Maritime, Christopher A. Viehbacher, Directeur Général de sanofi-aventis, et Philippe Luscan, Senior Vice-Président, Affaires Industrielles, sanofi-aventis.

Le site du Trait est spécialisé dans la production de produits stériles et injectables de très haute technicité destinés principalement à l'exportation. Depuis 40 ans, le site investit dans les technologies les plus innovantes pour s'adapter aux besoins des patients et aux exigences des différents marchés internationaux, notamment celles des Etats-Unis et du Japon. L'investissement réalisé pour ces nouvelles unités de production s'est élevé à 87 millions d'euros au cours des trois dernières années, et représente l'un des plus importants réalisés sur le site depuis sa création.

*« Le Trait est l'un des nombreux exemples de la volonté de sanofi-aventis d'investir en France pour répondre aux enjeux de santé publique dans le monde », a déclaré Christopher A. Viehbacher, Directeur Général de sanofi-aventis. « Plateforme technologique d'excellence, le site du Trait produit 1 million de seringues par jour et exporte près de 90 % de sa production dont 25 % vers le marché Nord-américain ».*

Les nouvelles unités de remplissage, d'inspection et de conditionnement (dans le cadre du projet @live - Lovenox Injectables Vaccins Extension) permettent au site de doubler sa capacité de production de seringues préremplies pour répondre aux besoins croissants du marché pour Lovenox® (+13 % pour le marché mondial).

L'investissement permet également au site de diversifier sa production de vaccins, en partenariat avec Sanofi Pasteur. Déjà mobilisé pour la production du vaccin grippe saisonnière Vaxigrip®, Le Trait prend en charge, dès décembre 2009, le conditionnement du vaccin méningite du nourrisson pour le marché japonais, et début 2010 la production du nouveau vaccin intradermique contre la grippe (Intanza®).

Enfin, les nouvelles lignes de remplissage permettront d'optimiser la qualité des médicaments fabriqués sur le site, à travers la technologie de stérilisation par bombardement d'électrons (e-beam) qui assure une décontamination extrêmement rapide des composants.

## A propos du site du Trait

L'importance des volumes produits sur le site du Trait et la recherche constante d'optimisation de la qualité et de la sécurité ont permis au site d'acquérir une véritable expertise dans le domaine des injectables et d'exceller dans la maîtrise des process les plus exigeants et les plus novateurs. Parmi les approches novatrices, on peut citer le système de sécurité eris<sup>®</sup>, qui équipe la seringue Lovenox<sup>®</sup>, et permet de protéger le personnel de santé ainsi que le patient du risque de contamination par piqûre accidentelle suite à une mauvaise manipulation de l'aiguille après injection. La technique de l'isolateur, protégeant le produit du risque de contamination par l'opérateur, est un autre exemple d'innovation pour laquelle le site du Trait a été pionnier. Cette technologie industrielle, empruntée au domaine du nucléaire, signe la vision très transversale du site en matière d'innovations et son ouverture vers les autres secteurs. Cette démarche tournée vers les autres filières peut être également illustrée par la mise en place d'une technique de manipulation sans opérateur sur la base de la robotique de Renault.

## A propos de sanofi-aventis

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY). Pour plus d'informations, visitez le site : [www.sanofi-aventis.com](http://www.sanofi-aventis.com).

### **Déclarations prospectives**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections relatives au développement de produits et à leur potentiel et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des événements, des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2008 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2008 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.*